



## PRIX DE LA FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS 2025

### CAHIER DES CHARGES

#### 1. Contexte

Abritée par la Fondation de l'Avenir, la Fondation Mutuelle des Motards a été créée en 2015 pour promouvoir des actions de prévention d'information et d'accompagnement au bénéfice de tous les conducteurs de deux-et-trois-roues<sup>1</sup> motorisées, et de leur entourage.

Au travers d'appel à candidatures divers, elle soutient des travaux de recherche dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'accidentologie spécifiques aux utilisateurs des deux-et-trois-roues motorisés.

En 2025, la Fondation Mutuelle des Motards a actualisé son dispositif Prix pour valoriser et partager des initiatives portées par des associations, des équipes de recherche ou autre structure de l'économie sociale et solidaire, et participant de l'objet social de la Fondation.

#### 2. Objectifs

Ce prix récompense des actions innovantes et reproductibles ayant trait à :

- La prévention de la pratique de deux ou trois roues motorisées
- Le partage de la route
- La traumatologie et la prise en charge des utilisateurs de deux et trois roues motrisés

En 2025, trois prix seront décernés, d'un montant de 5 000 € chacun.

#### 3. Les bénéficiaires

Cet appel à candidatures s'adresse à des associations locales, des structures relevant de l'économie sociale et solidaire, des laboratoires de recherche et équipes universitaires publics, des sociétés coopératives, ayant une existence de plus de deux ans, et à l'origine d'une initiative pour lesquelles les structures souhaitent diffuser leur connaissance et partager leur expérience.

---

## 4. Conditions de réponse à l'appel à candidatures

### Pièces requises à l'évaluation du dossier

- Un formulaire de candidature complet ;

*Le formulaire de candidature contient les informations essentielles du projet ainsi que les informations administratives, veuillez compléter le formulaire et nous le renvoyer sous son format originel (pas de pdf). Attention le compléter sous forme de google doc ou autre plateforme collaborative peut altérer le formulaire et le rendre non conforme.*

- Le CV du porteur ;

*Le Curriculum Vitae du porteur sert à compléter les informations du formulaire et donner une meilleure vue du parcours*

- Les statuts de la structure, les derniers compte d'exploitation et bilan, la composition du conseil d'administration
- Une photo du candidat et/ou de l'équipe (pour mise en ligne sur le site de la Fondation).

*La Fondation souhaite mettre en avant le lauréat du prix c'est pour cela qu'une photo du lauréat ou de l'équipe de recherche est demandée pour pouvoir, s'il est sélectionné, la publier sur le site de la Fondation Mutuelle des Motards, <https://www.fondationmutuelledesmotards.org/>.*

*La photo ne sera pas transmise lors des processus de sélection du lauréat.*

### Conditions de participation

- Les candidats ou les structures ne peuvent déposer qu'une seule candidature ;
- Il est possible de présenter un projet qu'il soit à la phase d'élaboration, en cours de réalisation, ou terminé l'année précédent la candidature. Pour ce dernier cas, il est demandé au candidat ou à l'équipe de recherche de justifier d'une publication dans une revue scientifique ou de valorisation, ou d'une communication dans un espace académique (ou assimilé) de la recherche datée d'après le 31 août 2022.

## 5. Critères de sélection

- Clarté, rigueur et complétude des informations demandées ;
- Qualité rédactionnelle ;
- Le caractère innovant de l'action réalisée, l'impact de l'initiative, facilité de transposition, innovation de la démarche ;
- Le potentiel d'évaluation, de mesure, de communication et d'enseignement.

## 6. Calendrier

<b>Étape 1</b>	Lancement de l'appel à candidatures	<b>Janvier 2025</b>
<b>Étape 2</b>	Réception des dossiers de candidature	<b>11 mai 2025</b>
<b>Étape 3</b>	Instruction et expertise des candidatures	<b>Du 12 mai au 13 juin 2025</b>

<b>Étape 4</b>	Sélection du Lauréat lors du comité de gestion de la Fondation	<b>Juin 2025</b>
<b>Étape 5</b>	Remise des Prix	<b>4<sup>ème</sup> trimestre 2025</b>

Les informations et **dossiers à télécharger sont disponibles**  
sur le site Internet de la Fondation de la mutuelle des motards

**DATE LIMITE DE DEPOT : 11 mai 2025 inclus**

Contact : [riis@fondationdelavenir.org](mailto:riis@fondationdelavenir.org)

*Il ne sera pas envoyé de dossier par la poste.*

*Tous les dossiers enregistrés feront l'objet d'un accusé de réception par e-mail.*